



7

VALLÉE DES MERVEILLES

Au départ du Lac des Mesches (1 380 m)



On n'aborde pas la Vallée des Merveilles comme une randonnée habituelle. Ici, le jeu consiste en un rite initiatique, en une communion avec les temps reculés, voici quelques 2 500 ans avant notre ère, où les peuples de bergers vinrent immortaliser leurs croyances païennes. Ce culte rendu aux divinités de la montagne et du ciel, avec au premier rang l'hommage au Dieu-Taureau, maître de la foudre, a imprégné les lieux d'une magie qui transpire de tous les pores d'une roche polie par les glaciers quaternaires. On admirera tout en marchant la surprenante coloration des dalles vertes ou orangées, rougeâtres ou violacées, résultat de l'altération du temps depuis le recul glaciaire, environ 5 000 à 7 000 ans avant J-C. Grès fins ou grossiers et schistes, à l'exclusion du gneiss et du granite trop durs, furent des millénaires durant, gravés et décorés de 35 000 pétroglyphes, témoignant de rites sacrés proches des préoccupations agricoles et pastorales protohistoriques.

Les intérêts géologiques, paysagers, environnementaux, culturels et patrimoniaux reconnus sur la zone des gravures des Merveilles sont protégés et conservés par une réglementation spécifique sur le site.

- Vous êtes en cœur de Parc national où une réglementation spécifique s'applique.
- Vous êtes sur un site classé Monument Historique, qui confère des usages et des accès réglementés supplémentaires sur la zone.
- Visites guidées au départ du refuge des Merveilles - Réservation conseillée
- Informations : www.tendemerveilles.com

Itinéraire

Du parking du lac des Mesches (1 380 m - b.82) remonter le large chemin qui s'élève agréablement dans le mélézin. Rejoindre la balise 86 et continuer à gauche la montée en pente douce par la piste carrossable le long du vallon de la Minière (b.86, 87) en passant au-dessus du lac homonyme. Poursuivre sur la piste jusqu'au Gias Vioré (b.88); descendre légèrement pour remonter le vallon de la Minière par le sentier qui longe le torrent en contrebas de la piste (b.88b, 89a) jusqu'à la balise 89.

Poursuivre ensuite sur le sentier qui évite les lacets superflus et retrouver la piste à la balise 90; continuer sans difficulté, en laissant à gauche le lac Saorgine, jusqu'au lac Long Supérieur (2 111 m) sur la rive sud duquel est édifié le refuge du Club Alpin Français des Merveilles (b.92). Suivre ensuite le GR®52 en corniche au-dessus du lac Long (b.93), puis bifurquer à droite pour s'engager progressivement dans la Vallée des Merveilles proprement dite, à travers un gigantesque amphithéâtre de parois lisses ("chiappes") et de blocs erratiques. Un circuit d'interprétation et de découverte commenté sur des panneaux permet d'admirer quelques-unes des gravures protohistoriques les plus célèbres dont le Christ, le Sorcier ou le Chef de Tribu



tout en respectant l'itinéraire balisé qui borde la zone réglementée.

Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +780 mètres / -780 mètres

Durée : 8 heures AR

Distance : 20 km

Difficulté : Sportive

Période conseillée : Juin à Octobre

Réglementation : Parc national du Mercantour

Possibilité de passer une nuit au refuge des Merveilles pour éviter l'aller-retour dans la journée.

Infos et réservation sud.alpes-refuges.fr





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.